

Acfas — Association francophone pour le savoir

APPEL À MÉMOIRES

En vue de l'élaboration d'une nouvelle politique de recherche et d'innovation au Québec

Association francophone pour le savoir, Acfas 26/06/2012

1.2.0



I. À PROPOS DE LA CONSULTATION

1- Mandat de l'Acfas

En 2013, le gouvernement du Québec établira une nouvelle politique de recherche et d'innovation. Dans ce cadre, l'Acfas souhaite consulter la communauté de recherche en vue de la prochaine politique, ou stratégie, de recherche et d'innovation du Québec. L'Acfas pourra ainsi présenter au Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur Sam Hamad, les suggestions issues de la communauté scientifique québécoise, d'ici la fin de l'année 2012.

Cet appel à mémoires comprend deux parties distinctes :

- Les questions issues du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) (partie II-2): l'Acfas a été mandatée par le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) pour consulter un ensemble de 28 organisations québécoises issues du réseau de la recherche, de l'innovation et du transfert des connaissances. L'association a souhaité élargir les consultations définies par le MDEIE en invitant toutes les organisations qui souhaitent participer à la réflexion à soumettre un mémoire à l'Acfas, selon les indications fournies dans ce document.
- Les questions issues de l'Acfas (partie II-3) : l'Acfas souhaite consulter l'ensemble de la communauté sur les grandes orientations qui devraient soustendre une politique de la recherche au Québec

Que vous soyez une institution de recherche, de l'innovation, de la culture scientifique, du transfert et de la valorisation, une entreprise ou une organisation représentant les intérêts de la société, il est essentiel de vous impliquer dans l'établissement de cette politique, car elle influencera durablement les orientations du système de recherche et l'avenir de notre société.

2- Comité pour l'établissement d'une nouvelle politique de recherche et d'innovation au Québec

L'Acfas a constitué un Comité pour l'établissement d'une nouvelle politique de recherche et d'innovation au Québec (comité Politique R-I) dans le but de réaliser ce mandat de consultation dans les meilleures dispositions. Ce comité est constitué de représentants des trois domaines de recherche, du secteur collégial et universitaire ainsi que du transfert de connaissances :

• Louise Dandurand (présidente du comité) : ancienne vice-rectrice à la recherche et aux études supérieures de l'Université Concordia

- Hugo Asselin : Professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone
- Charles Despins: président de PROMPT-Québec et professeur invité au Centre Énergie Matériaux Télécommunications de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- **Hélène Gignac** : Directrice générale du Centre de transfert technologique en écologie industrielle
- Jean-Claude Kieffer: professeur au Centre Énergie Matériaux Télécommunications de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- **Céline Le Bourdais** : professeure à l'Université McGill et titulaire de la chaire de recherche du Canada en statistiques sociales et changement familial
- **Sonia Lupien** : directrice scientifique du Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine

3- À propos de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)

Depuis 2001, le gouvernement du Québec a produit trois politiques ou stratégies qui réunissent l'ensemble de ses orientations pour la recherche et l'innovation. Celles-ci sont accompagnées de budgets conséquents, ayant une influence notable sur le système de recherche québécois.

Pour 2013, le MDEIE définit l'objectif de la SQRI comme suit : « la stratégie de recherche et d'innovation tiendra compte des priorités et considérations des acteurs de la recherche universitaire et collégiale de l'écosystème d'innovation québécois incluant les chercheurs universitaires et collégiaux, les institutions de recherche, les divers organismes qui œuvrent dans le domaine de la liaison, de la valorisation et du transfert des résultats de la recherche publique vers les utilisateurs, les milieux de pratiques et le marché, transformant ainsi les savoirs en différents types d'innovations, qu'elles soient sociales ou technologiques et finalement, les acteurs et les organismes qui œuvrent dans le domaine des relations science et société. »

4- Directives pour le dépôt des mémoires de consultation

Les mémoires devront être envoyés par courriel, en format électronique, à Julie Dirwimmer (coordonnées ci-dessous), avant le **mercredi 15 août 2012, 23 h 59**.

Les mémoires devront respecter le plan et les indications indiquées ci-après, ils ne devraient pas dépasser les 10 pages (26 000 caractères).

Les mémoires reçus par l'Acfas peuvent être rendus publics par l'Acfas ou par le MDEIE, au moment de la publication du rapport.

5- Contact

Julie Dirwimmer

Coordonnatrice du Comité pour l'établissement d'une nouvelle politique de recherche et d'innovation au Québec

Tél: 514 849-0045, poste 233

@: julie.dirwimmer@acfas.ca

II. CONSTITUTION DU MÉMOIRE DE CONSULTATION

1- Informations sur l'organisation

La réponse pour l'ensemble de la partie 1 est limitée à 2000 caractères, espaces comprises.

- Nom de l'organisation
- Description de la mission de l'organisation
- Identité et coordonnées complètes de la personne représentant l'organisation
- Identité et coordonnées de la personne-ressource dans l'organisation (si différente)

2- Questions de consultation établies par le MDEIE

La réponse pour l'ensemble des 5 questions de la partie 2 est limitée à 12 000 caractères, espaces comprises.

LE RÔLE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE

La recherche publique et privée génèrent des impacts importants dans le développement scientifique, sociétal et économique du Québec. Ainsi, le Québec vise l'excellence en recherche et en ce sens :

(1) Quelles nouvelles approches ou changements significatifs seraient à privilégier pour permettre aux acteurs de la recherche et de l'innovation, de réaliser des activités de recherche de calibre international tout en maximisant l'impact sur la société québécoise?

LES ENJEUX ET PRIORITÉS DE LA NOUVELLE SQRI

Le Québec souhaite maximiser l'impact de la recherche et de l'innovation au profit de la population et de l'économie québécoise. Pour ce faire, il est impératif de faire des choix qui permettraient de conserver son leadership mondial ou de se hisser à ce niveau :

(2) Quels sont les domaines (ex.: sciences de la vie, aérospatiale, innovation sociale, art et média, etc.), les enjeux sociétaux (ex.: développement durable, vieillissement de la population, etc.) et les enjeux économiques (ex.: productivité, compétitivité, etc.) qui devraient être priorisés par la SQRI et pourquoi (ex.: masse critique de personnel hautement qualifié présente au Québec, avantage compétitif du Québec, leadership mondial, etc.)?

- Quelles mesures particulières devraient être mises en place afin de maximiser l'impact de la recherche et de l'innovation sur ces priorités?
- Quels sont les enjeux majeurs auxquels le Québec est confronté en ce qui a trait à son positionnement international en recherche et innovation?
- Quels moyens la SQRI devrait adopter pour faire face à ces enjeux?

LE DISPOSITIF DE LIAISON, VALORISATION ET TRANSFERT EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION QUÉBÉCOIS

Le Québec a mis en place un dispositif pour soutenir les acteurs du système québécois d'innovation dans leurs activités de liaison, de valorisation et de transfert des résultats de la recherche vers les utilisateurs, les milieux de pratiques et le marché. À cet effet :

- (3) Comment la prochaine SQRI pourrait-elle :
 - Améliorer la performance de ce dispositif?
 - Faciliter les liens entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances?
 - Renforcer le soutien en matière de valorisation, de transfert et d'utilisation des résultats de la recherche, qu'elle soit technologique ou sociale?

LA CULTURE DE L'INNOVATION

Pour développer au Québec une culture de l'innovation qui favorise la créativité et l'attitude ouverte et critique à l'égard des avancées scientifiques, il est nécessaire :

- d'assurer un dialogue science et société dynamique;
- une meilleure compréhension entre les différents acteurs (université, entreprise, gouvernement, société civile, etc.) et enfin;
- la disponibilité d'une relève en recherche et innovation compétente et en nombre suffisant.
- (4) Quels moyens la SQRI devrait-elle mettre en œuvre, pour accélérer davantage le développement d'une telle culture de l'innovation, chez les different acteurs de la société québécoise?

LE SOUTIEN À L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

Outre les divers crédits d'impôt reliés aux dépenses de recherche et développement, le gouvernement du Québec a mis en place diverses mesures pour soutenir les efforts de recherche et d'innovation et l'amélioration de la productivité des entreprises.

Ces mesures se répartissent globalement entre le soutien direct à des projets portés par les entreprises et au soutien à des organismes dédiés à appuyer les efforts des entreprises.

(5) Selon vous, ces mesures visent-elles les bonnes cibles?

Afin de maximiser l'impact et la valeur ajoutée du soutien public aux efforts d'innovation et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises, quelles sont vos recommandations?

3- Questions de consultation établies par l'Acfas

La réponse pour l'ensemble des 5 questions de la partie 3 est limitée à 12 000 caractères, espaces comprises. Il n'est pas obligatoire de répondre à toutes les questions.

- (1) Quels sont les deux ou trois grands principes qui devraient sous-tendre une politique de la recherche et de l'innovation?
- (2) Quelles devraient être les orientations et les priorités du Fonds Recherche Québec (FRQ), afin de développer la recherche et l'innovation, les collaborations recherche milieu, l'intersectorialité et la relève scientifique?
- (3) Quelles dispositions devrait prendre le gouvernement du Québec afin d'outiller le mieux possible les chercheurs québécois dans leur participation à des recherches internationales?
- (4) Quelles pourraient être des sources publiques de financement de la recherche publique, à part celles déjà existantes?
- (5) Y a-t-il d'autres enjeux ou priorités que vous souhaiteriez mettre de l'avant?